

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

*Madame la Ministre : un DEC, c'est un DEC, partout au Québec!*

*Le caractère national du diplôme en danger*



Trois-Rivières, le 6 décembre 2016. Le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Trois-Rivières et le Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Shawinigan prennent la parole, avec l'appui des syndicats des employés du soutien de ces mêmes maisons d'enseignement, afin d'exprimer des inquiétudes devant le fait que la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, madame Hélène David, envisage de modifier le Règlement sur le régime des études collégiales afin de donner plus de « flexibilité » et d' « autonomie » aux cégeps sur la formation et la diplomation. Les Syndicats craignent que le gouvernement puisse aller jusqu'à accorder aux cégeps le droit de définir des compétences locales calquées sur des besoins ponctuels du marché. « Ce serait une véritable dérive institutionnelle qui pourrait contribuer à fragiliser la formation reçue et à l'enfermer dans une logique utilitariste! », déclare monsieur Luc Vandal, président du Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Shawinigan.

« Ça peut sembler une bonne chose que les diplômés répondent davantage aux exigences des entreprises du coin, mais la contrepartie est que ces diplômés deviendraient inégaux puisqu'ils comporteraient des compétences difficilement transférables dans tous les contextes ou encore, toutes les régions. Les finissantes et les finissants seraient ainsi confinés à des tâches bien spécifiques et ils seraient plus vulnérables aux changements du marché de l'emploi », précise monsieur Jean Fournier, président du Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Trois-Rivières. Ainsi, des nombreuses pistes de solutions ont été soumises à la ministre par les syndicats et leur Fédération nationale. Par exemple, l'ajout d'objectifs et de standards additionnels pourrait se faire plutôt par le biais de formations supplémentaires ce qui rendrait les finissantes et les finissants moins tributaires des aléas du marché.

Une telle modification au Règlement risque aussi d'affecter la cohérence et la force du réseau collégial en alimentant la concurrence entre les établissements et en mettant en péril la pérennité de certains cégeps. La vitalité régionale s'en trouverait grandement affectée. « C'est toute la population qui doit se sentir interpellée, ainsi que l'ensemble de nos partenaires », conclut monsieur Vandal.

Les Syndicats invite la communauté à signer une pétition demandant à la ministre de préserver le caractère national des programmes et des diplômes. Cette dernière circule présentement dans les murs des établissements et sera remise à l'Assemblée nationale le 15 décembre à Québec.

## **Profil des syndicats**

Ces syndicats de la Mauricie représentent plus de 500 membres. Ils sont affiliés à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) qui regroupe quelque 35 000 membres dans les cégeps, les établissements privés et les universités. Elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur au Québec.

Pour en savoir davantage : <http://fneeq.qc.ca/fr/campagnes/>

-30-

### **Pour renseignements :**



Jean Fournier  
Président

Syndicat des professeures et des professeurs  
du Cégep de Trois-Rivières

819-293-9310 ou 819-376-9555



Luc Vandal  
Président

Syndicat des enseignantes et enseignants du  
Collège Shawinigan

819-247-2268 ou 819-539-2134